

**Dossier**

# AZF: le temps des exigences



**Vos luttes dans la région**

Octobre fort de luttes dynamiques !!!

**Vie syndicale**

Non, à la guerre !

**Santé Travail**

Forum 15 novembre 2001

# informations

N°138 • Octobre 2001

Dossier

- **AZF: le temps des exigences**

Editorial

2

A la une

- AZF: une catastrophe industrielle majeure !

3

Vos luttes dans la région

- un 16 octobre dynamique
- agents des écoles maternelles
- Gallego (65)

4

Dossier

- le temps des exigences
- 8 semaines après..
- l'avenir du pôle chimique
- l'enjeu des services publics

5/8

Vie syndicale

- Non à la guerre!
- Bruxelles 13 décembre

9

Santé Travail

- Forum 15 novembre 2001

10

Brèves

- Congrès
- CRAM
- CESR

11



Bourse du Travail  
19, place Saint-Sernin  
BP 7094  
31070 Toulouse cedex 7  
Prix : 1F • N°138 • OCTOBRE 2001  
N° d'inscription à la CP 579 D73

Directrice de la Publication :

Martine Bernard

Tél. 05 61 23 35 52

Fax 05 61 21 06 67

e-mail : [cgt.crpm@wanadoo.fr](mailto:cgt.crpm@wanadoo.fr)

Crédit photos : Jean-Philippe ARLES

## Edito

Six semaines après la catastrophe d'AZF, et bien que l'on ne mesure pas encore l'ensemble des conséquences de ce drame, il nous faut tirer un premier bilan de ce qui a été fait et de ce qui ne l'a pas été, car tout est loin d'être réglé !

En effet, des situations insupportables perdurent aussi bien pour les salariés des entreprises sinistrées, que pour les habitants des quartiers dévastés.

Le fait que ce soient majoritairement des populations déjà fragilisées par la précarité, le chômage, les bas salaires, les faibles retraites, qui ont été touchées de plein fouet par cette explosion exigeait d'autant plus que des mesures réellement exceptionnelles soient prises.

Force est de constater que les pouvoirs publics notamment, mais aussi le patronat et TOTAL en particulier, n'ont pas été à la hauteur de l'ampleur des besoins.

Bien sûr, une solidarité formidable s'est exprimée, dans les entreprises comme dans les quartiers. Cette solidarité, dont la Cgt est pleinement partie prenante, doit se poursuivre, s'amplifier et déboucher sur des initiatives revendicatives fortes pour faire valoir nos droits et nos intérêts.

C'est dans ce contexte que nous avons vu se dérouler une campagne politique et médiatique frôlant parfois l'indécence.

Aux rumeurs, aux contrevérités, à la démagogie, voire aux manipulations, il nous faut opposer l'exigence de transparence, de vérité tant en ce qui concerne l'enquête que s'agissant de ce que l'on fabrique dans ces usines dites à risques, comment on le fabrique.

Il n'y a pas, au contraire de ce que certains voudraient nous faire croire, de contradictions entre les revendications des salariés et celles des populations. Et c'est bien cela qui doit être au cœur du débat public que l'on nous promet : l'exigence de réponses aux besoins de progrès social, de sécurité, de qualité du cadre de vie, d'emploi, de production industrielle...

La Cgt est pleinement disponible pour construire, tous ensemble, la mobilisation nécessaire pour que les décisions prises répondent à ces exigences des salariés actifs, privés d'emploi, retraités, et non aux intérêts financiers ou stratégiques de certains.

**Stéphane DEBON**  
secrétaire général UL MIRAIL

# AZF: le bilan



## une catastrophe industrielle majeure...

**L**e choc et l'émotion sont grands devant ce qui s'avère être l'une des plus importantes catastrophes industrielles que notre pays ait connues.

La tragédie que nous vivons depuis le 21 septembre 2001 nous laisse démunis et désespérés, le traumatisme est immense ! Les conséquences humaines et matérielles sont considérables.

30 victimes dont 22 salariés du site AZF auront payé un lourd tribut.

### Un bilan très lourd !

■ **25 000** logements endommagés, certains totalement détruits,

■ **1 000** entreprises sinistrées, elles comptent 17 000 salariés, la pérennité d'un tiers d'entre elles est menacée et par conséquent l'emploi de 5 000 salariés,

■ **100** établissements scolaires ont été endommagés, certains totalement détruits, 36 000 élèves sont concernés.

Derrière ces chiffres qui situent l'ampleur du drame, se trouvent des situations humaines graves. Plus d'un mois après la catastrophe les travaux de première

urgence dans les appartements n'ont pas été effectués. Déjà particulièrement démunies, issues des quartiers populaires, ces familles sont aujourd'hui privées de l'essentiel.

Les milliers d'élèves, en primaire ou au lycée, les étudiants doivent retrouver une scolarité normale. Les accueils réalisés ne peuvent avoir qu'un caractère provisoire et dans l'urgence, sous peine de renforcer durablement par la précarité et l'instabilité, le traumatisme subi par les élèves, les enseignants.

Aux blessures et aux dégâts matériels subis par des milliers de salariés, doit-il se rajouter le drame du chômage, la perte du salaire ?

Sous la pression des syndicats, les directions d'entreprises se sont engagées à maintenir les salaires jusqu'à fin octobre/fin novembre. Et après ?

Quels vont-êtré les moyens d'intervention déployés auprès des entreprises, qui vont, elles, bénéficier d'aides publiques à la reconstruction, afin qu'elles s'engagent au maintien intégral des salaires et du contrat de travail jusqu'au retour à une situation normale. L'indemnisation du chômage partiel pendant 28 jours même à un taux plus élevé n'est

pas à la hauteur de la situation que vivent des milliers de salariés.

**Total/Fina qui a accumulé 73 milliards de francs de profit en deux ans, doit payer. Il en a largement les moyens !**

Enfin, aucun licenciement ne doit intervenir dans les entreprises touchées par la catastrophe.



# Unité et action

## 16 octobre 2001

Au centre de cette journée d'action des exigences sociales fortes concernant, l'emploi, les salaires, la protection sociale qu'expriment depuis longtemps les salariés, sans être réellement écoutés. Le caractère unitaire de cette journée à l'appel de 4 confédérations Fo ; Cgc ; Cftc et la Cgt doit être souligné à la fois comme une nouvelle étape des efforts que nous avons engagés dans notre démarche du syndicalisme rassemblé, mais aussi de l'aspiration forte des salariés à l'unité de leurs organisations, car unis on est plus fort pour imposer d'autres choix.

En Midi-Pyrénées, cette journée aura vu côte à côte des milliers de salariés du secteur public et du secteur privé dans les arrêts de travail et les manifestations qui ont rassemblé à **Toulouse: 5000, Tarbes : 1500, Albi: 1 200, Rodez et Pamiers: 700, Auch: 250, Montauban et Cahors un centaine de manifestants.**

Comment ne pas être indignés de la campagne menée contre les salariés, leurs organisations "osant" revendiquer dans un contexte international incertain, et



qui devrait conduire les uns et les autres à mettre un "bémol" sur les revendications. Cette tentative de culpabilisation est vouée à l'échec.



## Gallego

Les salariés de cette entreprise du bâtiment de SEMEAC dans les Hautes Pyrénées étaient en grève depuis le 1/10/01, pour une mise en place de la réduction du temps de travail et des 35 h qui corresponde à leurs aspirations, crée des emplois. La direction veut profiter des négociations sur la RTT, pour intensifier les cadences de travail alors que depuis 2 ans les effectifs ouvriers ont été réduits de 11%. Après 5 semaines de grève, pendant lesquelles ils ont tenu de nombreuses initiatives d'action, malgré plusieurs tentatives de négociations leurs propositions ont été refusées par la direction. Le travail a repris le 5/11, cette lutte d'une extraordinaire ténacité aura créé les conditions de solidarité et de convergences de luttes qui marquera le mouvement syndical du

département. L'impact dans l'opinion et la solidarité formidable qu'ils ont recueillies montre le retentissement de ce mouvement dans lequel finalement beaucoup de salariés se reconnaissent.



négocier et obtiennent satisfaction. Il aura fallu une sacré détermination de ces femmes pour en arriver là. Pour un même travail elles avaient deux régimes différents. Soucieuses d'améliorer la qualité du service public, elles se sont battues et ont obtenues : à travail égal, salaire égal.

## DDE(12)

Plusieurs mouvements de grève des salariés de l'équipement de l'Aveyron pour le service public, les revendications se sont traduits par d'importantes manifestations dans les rues de Rodez en octobre.

## Atsem

Après 3 semaines de grève les agents des écoles maternelles d'Albi contraignent le Maire à

# Azf, le temps des exigences

Huit semaines après la catastrophe, l'heure du constat est passée quelle est la situation? Quelles sont les exigences?



## SITUATION DE L'EMPLOI

En Haute-garonne, le secteur chimie-caoutchouc-plastique représente plus de 4 500 emplois dont 1 400 dans l'industrie chimique. La catastrophe du 21 septembre 2001 a conduit à la suspension de l'activité des 6 entreprises de la plate-forme chimie du sud toulousain soit environ 1 100 salariés concernés.

Ce sinistre a des conséquences directes sur le tissu économique, en particulier sur :

- les activités situées à proximité du site,
- les sociétés

dont l'activité est dépendante de celle des donneurs d'ordre de la plate-forme chimie (sous-traitance, services, maintenances, distribution...)

## 2 catégories d'établissements sinistrés :

Ceux fortement touchés au regard

des dégâts matériels (au nombre de 294, représentant 4 600 salariés) et ceux dont les dégâts limités ne remettent pas en cause la poursuite d'activité (au nombre de 720 pour 12 100 salariés).

## 5 000 emplois menacés

Le patronat s'organise et tout n'est pas dit. Ce qui est sûr, c'est que le chômage partiel pour une période de 2 fois 28 jours ne réglera pas la situation des salariés.

Les entreprises qui vont bénéficier d'aides publiques à la reconstruction doivent s'engager au maintien intégral des salariés et du contrat de travail.

Aucun licenciement ne doit intervenir dans les entreprises touchées par la catastrophe.

*Le gouvernement doit rendre obligatoire cette mesure par décret.*

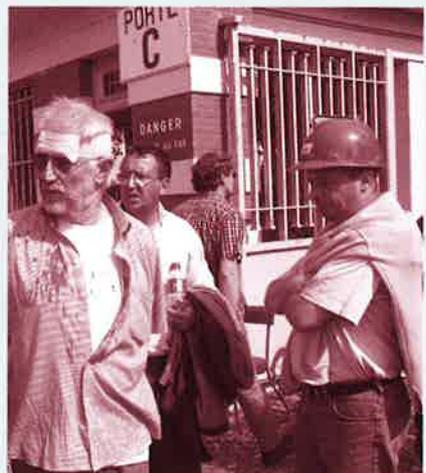
C'est d'autant plus urgent que suite au sinistre, plusieurs entre-

prises dont les locaux ont été détruits par l'explosion ont indiqué leur intention de résilier le contrat de travail de leurs salariés en invoquant *la force majeure*

La rupture du contrat de travail pour force majeure se fait sans indemnité de licenciement ni de préavis.

(suite à la page 8)

**Quelles conséquences sur le tissu économique ?**





# pôle chimique ... suite...

salariés et  
citoyens  
agissons  
ensemble pour  
la transparence  
et la sécurité  
de tous !



■ c'est donc en premier lieu à l'entreprise que se posent les questions de la sécurité des salariés, de la population des sites industriels. *Toute l'histoire sociale, le développement de la SNPE comme d'AZF est inscrite dans les luttes des salariés de leurs syndicats, pour de meilleures conditions de travail, de sécurité. Elles ont permis des progrès importants dans ce sens, cela a été possible et gagné à chaque fois dans le cadre d'un rapport de forces. Il est utile de rappeler que le pouvoir de décision reste du domaine exclusif des directions, les syndicalistes sont encore en 2001 sanctionnés, poursuivis, traités comme des délinquants en agissant dans le cadre de l'action syndicale.*

Les questions ainsi posées conduisent en conséquence à s'interroger sur :

■ la responsabilité des grands groupes, des directions d'entreprises, celle de Total/Fina, préoccupés des objectifs de rentabilité, de productivité, des divi-

dendes versés aux actionnaires qui considère les salariés comme une charge, la sécurité, un coût qu'il faut réduire absolument, l'environnement et les populations comme des quantités négligeables.

C'est bien le sens que nous voulons donner à la société qui est posé.

A l'opposé de la logique libérale, il s'agit d'instaurer de nouveaux rapports et de mettre en harmonie la ville, l'industrie, le développement, l'environnement, la sécurité.

■ la responsabilité de ceux qui ont permis, laissé faire ou incité à l'urbanisation autour de ce site industriel dangereux, tout récemment encore, sera-t-elle enfin reconnue, sanctionnée !

■ les moyens véritables doivent être donnés aux salariés, aux institutions représentatives du personnel, aux organismes publics de contrôle, pour agir et intervenir efficacement sur les processus de production, les

technologies utilisées, la prévention, l'hygiène, la protection de l'environnement, la stratégie de l'entreprise. Cette intervention sera efficace si des mesures sont prises, notamment pour renforcer le rôle des CHSCT (droit de contrôle et d'intervention, droit de retrait et d'arrêt de production...) avec des salariés compétents et formés à la maîtrise des risques.

C'est porteur de ces questions que le Comité régional Cgt Midi Pyrénées participera au débat public régional organisé par le Gouvernement.

**C'est en agissant pour que les réponses soient à la hauteur des enjeux, que nous exigeons la poursuite de l'activité des entreprises du pôle chimique, dans des conditions de sécurité renforcées et un environnement urbain fortement sécurisé. Avec les personnels, leurs organisations syndicales, unanimes nous sommes déterminés à y parvenir !**

# L'enjeu des services publics (suite)

## et maintenant, gagner la reconstruction !!



(suite de la page 5)

Les dispositifs d'aides mis en place peuvent et doivent faciliter une reprise d'activité même après un délai de plusieurs mois.

Pour les petites entreprises, l'artisanat, l'État ou les pouvoirs publics à tous les niveaux doivent aider au maintien des salariés et veiller au respect des contrats de travail.

Les entreprises publiques ou d'État et les services publics doivent respecter les mêmes engagements en matière de rémunérations et d'emplois.

En tout état de cause, TOTAL-ELF-FINA n'a pas assumé ses responsabilités face aux risques. La logique de l'argent a prévalu sur la sécurité : 73 milliards de francs de profits en deux ans;

L'État a débloqué 1,5 milliards de francs qui s'ajoutent au 72 millions de francs débloqués par les collectivités territoriales.

TOTAL-ELF-FINA a débloqué 10 millions de francs

**OUI TOTAL-ELF-FINA  
DOIT PAYER !**

### SERVICES PUBLICS

Ils ont subi de graves dommages mettant en cause leur avenir?

#### ■ HOPITAL MARCHANT

Les installations ont été complètement détruites, les 360 malades évacués dans des établissements de la région et bien au-delà !

Sans réponse à des solutions de relogement qu'ils préconisaient, les personnels se sont engagés très vite dans l'action avec leurs organisations syndicales.

En effet chacun-e a bien conscience qu'au-delà des solutions d'urgence qui s'imposent pour une prise en charge médicale des malades, c'est l'avenir de toute la psychiatrie en Haute-Garonne qui est en jeu.

Seul établissement de cette nature, il appartient à un secteur particulièrement visé dans la réforme du secteur hospitalier.

*La lutte des personnels tenace et dynamique a eu pour effet l'annonce par le Ministre de la Santé de la réquisition de l'hôpital LARREY tel que le réclamaient les personnels. Si l'annonce a été faite et à l'actif des personnels, il n'en demeure pas moins que rien n'est réglé.*

En effet, seulement 122 lits peu-

vent y être accueillis sur 360, mais pire encore aucun dispositif concret n'a été mis en place pour y parvenir ! Il est donc permis de s'interroger sur la réelle volonté du Gouvernement de résoudre cette question, c'est donc vigilants que les personnels de Marchant seront attentifs aux suites.

#### ■ TRANSPORTS URBAINS

Une centaine de bus détruits, le siège administratif et l'atelier de réparation complètement détruits, tel est le bilan pour la SEMVAT des conséquences de la catastrophe !

Où en sommes-nous ? Dès le lendemain les personnels avec leur syndicat Cgt se sont mobilisés pour obtenir des équipements d'urgence leur permettant de poursuivre l'activité d'entretien, de réparation des bus notamment.

Ils n'ont pu y parvenir, en effet la direction qui vise à sous traiter depuis longtemps ces activités à l'extérieur en a saisi l'occasion.

Aujourd'hui, la Direction s'est engagée à reconstruire bureaux et ateliers, le syndicat Cgt agit pour une reconstruction sur le site de Langlade, dans un environnement sécurisé.

Dans l'attente les salariés sont vigilants sur la mise en œuvre des solutions précaires.

Beaucoup de questions demeurent, notamment celle du retour à la normale de la desserte des bus.

# Non à la guerre!

## Déclaration de la CE confédérale du 4 octobre

(extraits) La CGT tient à affirmer son opinion au moment où chacun vit l'extrême tension au plan international provoquée par les attentats terroristes perpétrés aux Etats-Unis. Elle s'appuie en cela sur les valeurs humaines, solidaires et pacifiques qui sont celles du syndicalisme qui rassemble des femmes et des hommes au-delà de leur nationalité, leur sensibilité politique ou leur croyance religieuse.

La CGT a condamné les actes barbares commis le 11 septembre dernier qui, ayant visé mortellement des salariés, de simples citoyens, ont atteint profondément tous les travailleurs et tous les peuples. Ces attentats ne représentent ni un

affrontement entre civilisations, ni l'expression dévoyée d'une réaction contre l'oppression. Ils sont le produit d'un fanatisme qui poursuit ses objectifs dangereux. Celui-ci doit être fermement combattu.../....

La guerre ne peut être une solution pour éradiquer le terrorisme. De la même façon, la CGT s'oppose à toute campagne qui viserait à assimiler toute communauté aux terroristes.../....

Il est urgent que la communauté internationale vienne en aide au peuple afghan et évite une nouvelle catastrophe humanitaire.

Des réponses doivent être apportées aux problèmes les plus



urgents. C'est notamment le cas de la situation au Moyen Orient. .../... Nous appuyons l'exigence de la création d'un véritable État palestinien et la reconnaissance réciproque de l'Etat d'Israël nécessaires au respect du droit fondamental à la sécurité et à la dignité pour tous les habitants et habitantes de cette région.../....

C'est sur cette base que la CGT multipliera les débats dans les entreprises, développera ses propres initiatives et appréciera les convergences possibles ■

## ● ● ● ● ● Bruxelles, 13 décembre

**L**a grande euromanif, exigera le plein emploi et une vraie démocratie sociale. Elle doit permettre de poser avec force la nécessité de renforcer la législation européenne pour des droits nouveaux d'information et de consultation des salariés avant toute décision. Elle doit permettre également de gagner le droit d'intervenir sur la stratégie des groupes en vue de préserver et de développer l'emploi.

Au moment où de très nombreuses entreprises annoncent des suppressions massives

d'emplois, les luttes des salariés, des populations environnantes, constituent un puissant point d'appui pour des droits nouveaux.

D'ici le 13 décembre, toutes les initiatives d'action, d'information, pour gagner une grande participation à la manifestation de Bruxelles contribueront à gagner une vraie démocratie sociale en France et en Europe

Pour se rendre à la manif

**TRAIN COMMUN MIDI-PYRÉNÉES ET AQUITAINE**

Départ TOULOUSE entre 22 et 23 heures le 12 décembre 2001 en couchettes.

■ arrêts prévus: Montauban, Agen, Marmande, Langon, Bordeaux.

■ arrivée Bruxelles vers 10h le 13 décembre .

Retour mêmes conditions et mêmes horaires le 13 au soir

coût : 630f par personne

inscription: UD

# forum santé travail 15 novembre



## débattre et poser les bases d'un travail commun en Midi-Pyrénées

**L**es questions de la santé au travail sont de plus en plus importantes, dans les préoccupations des salariés. En effet les conditions de travail, leur intensification dans le but d'augmenter la productivité des entreprises, conduit à une dégradation plus importante aujourd'hui. Des pathologies nouvelles apparaissent sans que leur réparation soit prise en compte à l'entreprise, la responsabilité des employeurs engagée. Ces questions que nous voulons

mieux prendre en compte dans notre activité syndicale, nous conduisent à nous interroger sur le rôle de la médecine du travail. Nul n'ignore l'accord réalisé entre le MEDEF et les organisations syndicales (excepté Cgt Fo ) remettant en cause le rôle des médecins du travail. Qu'ils soient syndiqués à la Cgt ou au SNPMT (Syndicat National Professionnel des Médecins du Travail) ils agissent pour défendre leurs missions et une conception de la santé au travail qui prend en compte les pré-

occupations des salariés. Ensemble nous travaillons à la construction de convergences d'actions nécessaires et utiles pour faire reculer les prétentions du patronat. C'est l'objet du forum SANTE-TRAVAIL du 16 novembre 2001 que nous co-organisons avec eux et d'autres organisations (Cfdt, Cfe-Cgc, Cgt, FNATH, MGTS, SUD-Groupe des Dix, SNPMT) et auquel nous vous invitons à participer ■

### PROGRAMME DE LA JOURNEE

- 8h30 Accueil
- 9h00 Introduction par M. Lapierre, Président MGTS  
Présentation de la journée - Enjeux de la santé au travail par Dr JC Guiraud
- 9h15 Fonctionnement actuel de la médecine au travail et du système de prévention dans les secteurs publics et privés par les Drs F. Casaux et M. Théron
- 9h45 Les commissions de contrôle en Midi-Pyrénées par le médecin inspecteur
- 10h00 La réforme du système de santé au travail par le Dr F. Blanc
- 10h15 Pause
- 10h30 Position des diverses organisations sur les enjeux de la santé au travail
- 11h30 Débat animé par P. Thon (MIDACT)
- 12h45 Repas
- 14h15 Ateliers
  - 1 - Fonctionnement des structures représentant les salariés en santé/travail  
(Commissions de contrôle des services de médecine du travail -CHSCT CE/DP)
  - 2 - Stress au travail et harcèlement
  - 3 - Évaluation des risques : l'exemple du risque chimique et des cancérrogènes
- 15h45 Pause
- 16h00 Synthèse des ateliers
- 16h45 Conclusion.



## Congrès

Le Congrès de l'union départementale du TARN s'est déroulé les 4 et 5 octobre à ALBI. Roger-Pierre LEMOUZY a été réélu secrétaire général de l'UD

Cherchez l'erreur!

Dans sa déclaration Yannick PETITOU, au nom de la CGT a dénoncé le manque de loyauté, le non respect de l'accord signé base minimum pour travailler ensemble. Nous reviendrons sur les résultats de l'ensemble des caisses dans un prochain dossier.

## Cram

### Une drôle de conception de l'unité syndicale:

Un accord réalisé et signé entre les 5 organisations syndicales de la Haute Garonne et la Mutualité et les unions régionales CGC, CFTC, FO, CGT et la Mutualité devait conduire la CGT à la Présidence de la CRAM. En effet cet accord dégagait une majorité de 7 voix sur 11 pour le candidat CGT.

L'URI-CFDT non signataire et non engagée par la signature de son UD31 a cependant présenté une candidature.

### Résultat du vote:

**CFDT:** 6 voix (dont UPA et...CFTC et...!) candidat élu

**CGT:** 5 voix

## CESR

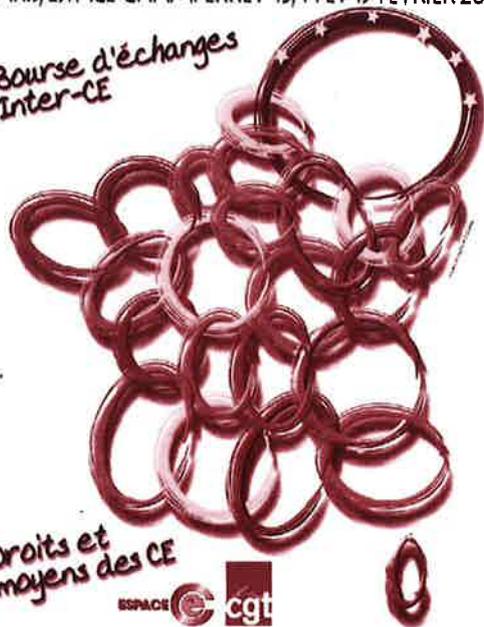
Le prochain renouvellement du Conseil économique et social régional aura lieu le 16 novembre prochain

# Le premier Salon national des CE organisé par la cgt

13 14 15 février 2002  
espace Champerret PARIS

**1<sup>ER</sup> SALON NATIONAL DES CE**  
PARIS, ESPACE CHAMPERRET 13, 14 ET 15 FEVRIER 2002

Bourse d'échanges  
Inter-CE



Droits et  
moyens des CE

ESPACE  cgt